



Je voudrai savoir les démarches à faire pour revenir en France.

Par **hananino**, le **16/03/2018** à **14:25**

Bonjour,

Je suis mariée avec un français et, pour des raisons familiales, je suis rentrée au Maroc avec un titre de séjour de première demande. Ce dernier maintenant est expiré depuis le mois de mai 2009. Mon mari cherche actuellement une solution pour me faire rentrer en France.

Ce que je voudrai savoir : est-ce que c'est possible de revenir en France et c'est quoi les démarches nécessaires à faire ?

Merci bien de me répondre, s'il vous plait.

Par **citoyenalpha**, le **17/03/2018** à **01:47**

Bonjour

vous devez demander à nouveau un visa long séjour

Restant à votre disposition

Par **Tisuisse**, le **17/03/2018** à **16:03**

Bonjour hananino,

Voyez l'ambassade de France ou le consulat de France le plus proche de chez vous. Vous devrez apporter des preuves de ce mariage à commencer par le livret de famille.

Par **hananino**, le **19/03/2018** à **13:01**

bonjour;

merci beaucoup pour votre reponse.

est ce que c'est possible d'obtenir un nouveau visa si je referai ma demande en apportant mes preves de ce mariage meme si j'ai resté plusieurs années au maroc avec mon titre de sejour expéré?et est ce que la presence de mon mari au consulat est obligatoire?

merci pour vos reponses.

Par **amajuris**, le **19/03/2018** à **13:37**

bonjour,

vous vous rendez dans un consulat de france pour demander un visa long séjour conjoint de français.

le mariage a-t-il eu lieu en france ou s'il a eu lieu au maroc, votre mariage a-t-il été transcrit à l'état civil en france.

l'absence de communauté de vie avec votre conjoint risque de poser problème pour obtenir votre visa.

salutations

Par **hananino**, le **19/03/2018** à **18:35**

merci pour votre attention et vos reponses,

on a començé par la capacité de mariage et puis on cilibré le mariage au maroc et il a été transcrit à l'état civil en france,je garde encore mon livret de famille et mon acte de mariage et mon titre de sejour expéré,est ce que la presense de mon mari au consulat avec ces preuves de mariage peut m'aider pour obtenir un visa?

mes salutations